



**Stratéal**  
stratégie - développement - concertation

# Pays de la Bresse Bourguignonne

Révision décennale de la Charte de Pays

*Troisième séminaire de Pays  
Louhans, 30 mai 2013*

**Marc Bréant / Etienne Marest /  
Vincent Pierrard**

info@strateal.fr

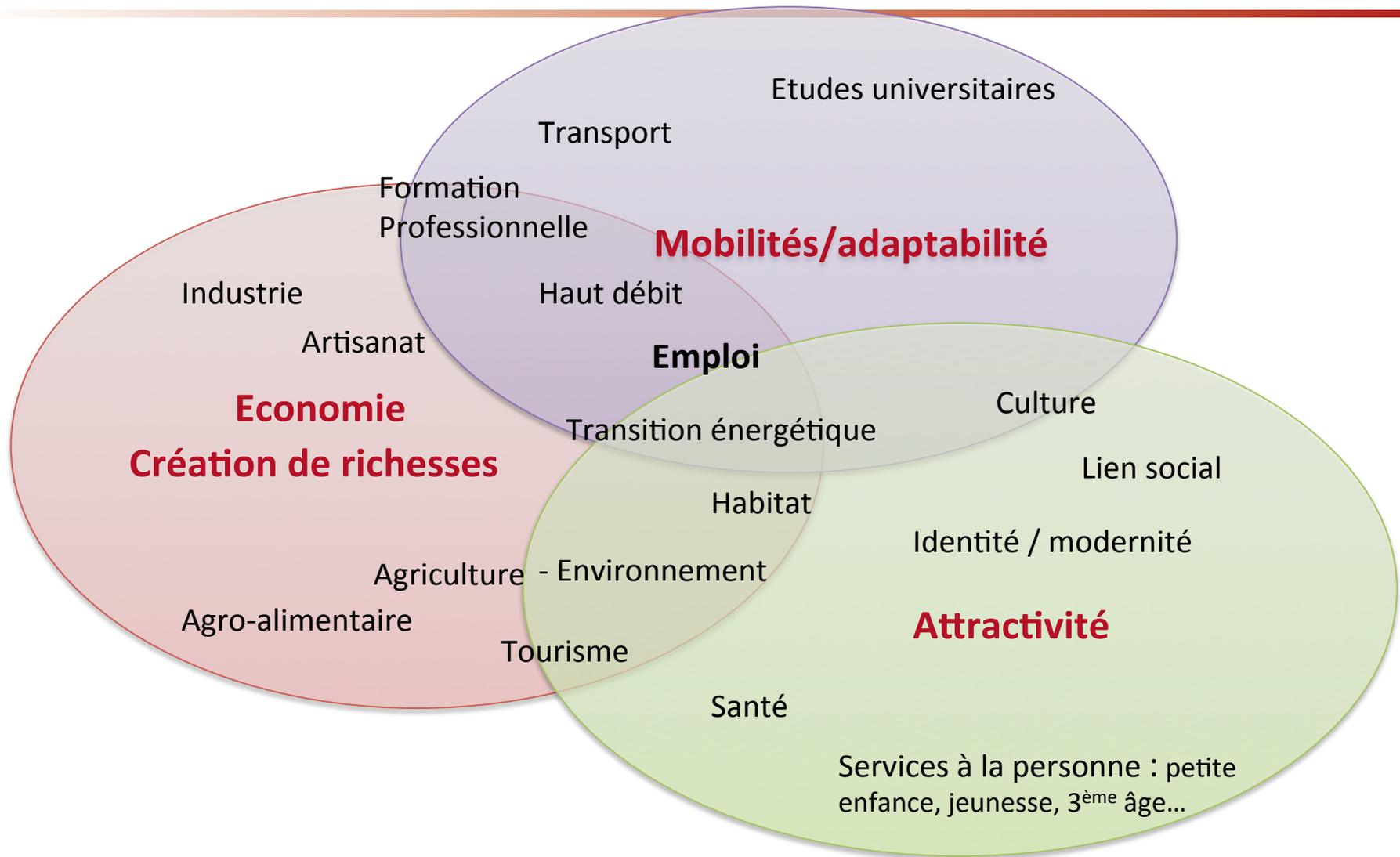
09/06/13 - 12034-seminaire30052013

17ter rue de Bretagne – 92600 Asnières-sur-Seine

Tél : 01 47 93 85 97 - Fax : 09 70 61 09 21 - E-mail : info@strateal.fr

SARL au capital de 15 000€ - 442 095 394 RCS NANTERRE - NAF 741G

- Point d'étape
- Les acquis de la réflexion
- Des questions complémentaires



- **Notre perception à l'issue des deux séminaires**

- ✓ Votre approche est « **concrète** » et « **pragmatique** »
- ✓ Réviser la Charte, c'est **engager une transition**
  - Parce qu'il s'agit de passer d'une décennie à une autre
  - Parce que, en dix ans, de nouveaux sujets sont apparus ou se sont affirmés
  - Parce que de nouvelles façons de penser le développement du territoire sont envisagées ou se sont imposées
  - Parce que vous-mêmes, en 10 ans, vous avez construit collectivement une culture du développement à l'échelle du Pays
- ✓ La question du « **Comment ?** » est régulièrement pointée

# L'économie, la création de richesses

- Développement, maintien et transmission des entreprises existantes
  - ✓ Le soutien aux filières bien identifiées sur le Pays (agroalimentaire, plasturgie, métallurgie, transports...)
  - ✓ La proposition d'outils favorisant la création d'activités et la diversification du tissu local (ateliers relais, « terrains relais » pour les activités agricoles)
- Accompagnement de la transition agricole et énergétique
  - ✓ L'accompagnement des démarches qualitatives existantes et à venir (AOC, AOP...)
  - ✓ Le développement des circuits courts
  - ✓ La valorisation économiques des bio-énergies
  - ✓ La réhabilitation du bâti ancien, la structuration du tissu artisanal
- Développement de l'économie touristique
  - ✓ Développement d'une capacité d'accueil en tourisme de groupe
  - ✓ Création de produits touristiques complets
  - ✓ Centralisation et diffusion de l'information (rôle de l'OT de Pays)

- *Une prise en compte globale des questions de « mobilité » en Bresse Bourguignonne*
- Mobilité locale / mobilité élargie
  - ✓ Importance de la Mission Mobilité
  - ✓ Harmonisation des correspondances TER et autres systèmes
  - ✓ Déplacements des salariés (Plans de Déplacements Entreprise)
  - ✓ Recherche de solutions intermédiaires entre l'individuel et le collectif (covoiturage, TAD...)
  - ✓ Traitement de publics cibles (jeunes notamment)
- L'aménagement numérique du territoire
  - ✓ Aménagement des espaces d'activités en matière de Haut Débit
  - ✓ Suppression des « zones blanches » de téléphonie mobile
- Le développement de formations initiales et continues adaptées aux filières locales
  - ✓ Rayonnement de la Cité scolaire Vincenot
  - ✓ Création de filières de formation dans le domaine agricole (CFPPA)

- Concilier les usages (en apparence contradictoires) du territoire, concilier « modernité » et « tradition »
  - ✓ Maintien de la diversité agricole
  - ✓ Appui à l'installation de jeunes agriculteurs
  - ✓ Accueil et aide à l'installation de nouveaux entrepreneurs (cf. économie)
  - ✓ Préservation des paysages et de l'identité bressane
- Réinventer les services
  - ✓ Développement de services (au sens large) adaptés aux besoins de publics spécifiques (jeunes couples, retraités, personnes en précarité...)
    - Logement, services mobiles, information/communication
- Accompagner l'évolution du territoire
  - ✓ L'accueil des nouveaux habitants
  - ✓ Le soutien au développement de pratiques innovantes : *un devoir d'expérimentation ?*

# Perspectives et questions complémentaires

- Certains thèmes n'ont pas ou peu été abordés. Le faut-il ?
  - ✓ Le développement des énergies alternatives, leur valorisation : une ambition de territoire « à énergie positive » ?
  - ✓ La culture et le patrimoine (contribution Brixia)
  - ✓ La santé, l'accès aux soins
  - ✓ Les services à la personne (petite enfance, jeunesse, 3<sup>ème</sup> âge...) au-delà des acquis de la Charte précédente
  - ✓ Le maintien ou l'incitation des jeunes à revenir sur le territoire
  - ✓ Le soutien aux activités innovantes, à l'expérimentation
  - ✓ Autres...

# Questions complémentaires

- Le Pays est « légitime » pour porter des problématiques à son échelle de territoire : identité bressane, culture, environnement, équilibres agricoles, tourisme... Quelle doit être sa responsabilité ? Quelle doit être sa capacité d'action ?
- Quelles obligations afin de justifier de cette légitimité ? Quels moyens ? Comment ?
- Le levier de la « *pédagogie* »
  - ✓ En quoi la pédagogie peut / doit être un instrument privilégié du Pays ?
  - ✓ Comment définir cette pédagogie ?

---

# Merci et bonne soirée